

ANEVIA
Société anonyme
Capital social : 229.348,90 euros
Siège social : 79 rue Benoit Malon - 94250 Gentilly
448 819 680 RCS Créteil
(la « **Société** »)

RAPPORT FINANCIER ANNUEL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019
INCLUANT LE
RAPPORT DE GESTION
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU
24 JUIIN 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire annuelle afin notamment de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de vous soumettre l'approbation des comptes annuels dudit exercice, ainsi que l'affectation du résultat de celui-ci. Ce présent rapport a été approuvé par le Conseil d'administration dans sa délibération du 25 mars 2020.

Nous attirons votre attention sur ce qui suit :

- La Société a établi un document de référence enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 14 juin 2019 sous le numéro R.19-022 (le **Document de Référence**), qui est disponible gratuitement notamment via le site Internet d'Anevia (www.anevia.com).
- La Société n'a pas mis à jour son document de référence pour l'année 2019.
- Les autres points relatifs à la partie ordinaire et à la partie extraordinaire de la présente assemblée font l'objet d'un rapport du conseil d'administration distinct. Par ailleurs, il a été établi un rapport sur le gouvernement d'entreprise, également approuvé le 25 mars 2020.
- Nous vous donnerons, à l'occasion de cette assemblée générale, toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui sont ou ont été tenus à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Contenu du présent rapport

Ce rapport traite des aspects suivants :

- *Situation et activité de la Société et du Groupe et perspectives d'avenir*
- *Précisions sur la recherche et le développement, l'impact des activités de la Société sur l'environnement, les risques et incertitudes*
- *Éléments financiers*
- *Filiales et participations, Ressources humaines, Informations portant sur les titres de la Société : Actionnariat*
- *Comptes annuels, Rapport des commissaires aux comptes, Attestation du rapport financier annuel*

1. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

1.1 Situation et évolution de l'activité de la Société et de ses filiales (le « Groupe ») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires de la Société s'est élevé à 15.766.126 euros contre 14.158.184 euros au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 11 %. Les 2 activités Telecom et Entreprise ont contribué à la croissance sur l'exercice.

Telecom : croissance à 2 chiffres pour la 4^{ème} année consécutive

L'activité Telecom s'inscrit en hausse de +14,2% sur la période, à 12,0 M€, représentant une 4ème année consécutive de croissance à deux chiffres.

Sur la période 2016-2019, l'activité Telecom d'Anevia enregistre ainsi une croissance moyenne annuelle de son chiffre d'affaires (CAGR) de près de +20%.

Sur l'année, Anevia a bénéficié de l'effet conjugué des facteurs suivants :

- Une base dynamique de clients existants, qui pour une large majorité, une fois une première solution déployée, inscrivent leur collaboration avec Anevia dans la durée, dans le cadre de projets pluriannuels ;
- La transformation commerciale de plusieurs opportunités notamment en Asie et en zone EMEA, portée par l'offre de bout en bout, intégrant les solutions d'encodage, qui procure à Anevia un avantage concurrentiel et une position unique sur le marché qui séduit les donneurs d'ordres.

Entreprise : un socle d'activité solide confirmé

L'activité Entreprise enregistre une nouvelle année de croissance et progresse de +3,0%, à 3,8 M€. Cette performance confirme le socle pérenne que constitue cette activité.

RESULTATS ANNUELS 2019

L'année 2019 a été l'occasion d'une amélioration du résultat qui a vu la perte 2018 divisée par 4 pour un résultat net négatif de 625 K€ en 2019 comparé à un résultat net négatif de 2.638 K€ en 2018.

La marge brute est passée de 11.064 K€ à 12.831 K€ suite à l'augmentation de 11,4 % du Chiffre d'Affaires et à l'amélioration du taux de marge brute qui est passé de 78% en 2018 à 81 % en 2019. Les charges d'exploitation ont été contenues passant de 14 743 K€ à 14 526 K€.

Ainsi les charges externes ont baissé de 1% grâce à la diminution de la sous-traitance et au personnel extérieur. Les charges de personnel, quant à elles, ont baissé de 2% grâce à une baisse de l'effectif moyen qui passe de 81 en 2018 à 74 personnes en 2019.

Les impôts et taxes quant à eux ont augmenté de 25% suite à l'augmentation des retenues à la source. En effet, le Chiffre d'Affaires effectué dans les pays dans lesquels est pratiquée la retenue à la source a augmenté, entraînant une augmentation de cet impôt.

Suite à l'augmentation de la marge brute et à la stabilité des charges d'exploitation, la perte d'exploitation a pu être divisée par 2 pour s'établir à 1.687 K€ comparée à une perte d'exploitation de 3 678 K€ en 2018.

Le crédit d'impôt recherche (CIR) s'élève quant à lui à 1.224.679 euros , stable par rapport à 2018. Le résultat net s'inscrit en perte de -625.129 euros.

1.2 **Faits marquants de l'exercice**

1.2.1 **Activité**

Croissance organique de +11% en 2019

Comme anticipé, Anevia enregistre une croissance organique du chiffre d'affaires en 2019, en progression de +11,4% par rapport à 2018, portée par un second semestre qui a enregistré une accélération des ventes Telecom. Les activités Telecom et Entreprise participent à cette croissance.

L'activité Telecom s'inscrit en hausse de +14,2% sur la période, à 12,0 M€, représentant une 4ème année consécutive de croissance à deux chiffres. Sur la période 2016-2019, l'activité enregistre ainsi une croissance moyenne annuelle de son chiffre d'affaires (CAGR) de près de +20%.

Sur l'année, Anevia a bénéficié de l'effet conjugué des facteurs suivants :

- Une base dynamique de clients existants, qui inscrivent leur collaboration avec Anevia dans la durée, dans le cadre de projets pluriannuels ;
- L'acquisition de nouveaux clients notamment en Asie et en zone EMEA.

L'activité Entreprise enregistre une nouvelle année de croissance et progresse de +3,0%, à 3,8 M€. Cette performance confirme le socle pérenne que constitue cette activité.

1.2.2 **Constatation de l'exercice de 41.052 BSA 2017 en janvier 2019**

Le conseil d'administration du 29 janvier 2019 a constaté, au cours du mois de décembre 2018, l'exercice de 41.052 BSA 2017 donnant lieu à la création de 6.842 actions nouvelles de la Société. En conséquence, le conseil a pris acte que le capital social de la Société a été porté à 217.348,90 euros, divisé en 4.346.978 actions de 0,05 euro de valeur nominale chacune, de même catégorie, intégralement libérées.

1.2.3 **Constatation de l'exercice de 240.000 BSA 2018 en juillet 2019**

Le conseil d'administration du 23 juillet 2019 a constaté l'exercice le 1er juillet 2019 de 240.000 BSA2018 qui avaient été émis en décembre 2018, donnant droit à la souscription de 240.000 actions nouvelles de la Société à un prix de 2.5 € par action et a en conséquence pris acte que le capital social de la Société a été porté à 229.348,9 euros, divisé en 4.586.978 actions de 0,05 euro de valeur nominale chacune, de même catégorie, intégralement libérées.

1.2.4 **Emission et attribution de BSA 2019A**

Le 23 juillet 2019, le conseil d'administration, agissant conformément à la délégation consentie par l'assemblée générale du 20 juin 2019 à la treizième résolution, a émis et attribué 85.000 BSA 2019A au profit de salariés de la Société. Chacun des BSA 2019A émis donne droit à la souscription d'une action ordinaire nouvelle de la Société moyennant un prix d'exercice de 2,07€ soit 0,05€ de valeur nominale et 2,02€ de prime unitaire, sous réserve d'ajustement dans les conditions légales et réglementaires.

1.2.5 **Emission et attribution gratuite aux actionnaires de BSA A et BSA B**

En vertu de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Mixte qui s'est réunie le 20 juin 2019 (résolution n°8), le conseil d'administration de la Société, dans sa réunion en date du 6 décembre 2019, a décidé du principe de l'émission et de l'attribution gratuite de BSA aux actionnaires et a subdélégué au Président Directeur Général de la Société tout pouvoir à cet effet. Le

Président Directeur Général a décidé, en date du 10 décembre 2019, l'émission et l'attribution gratuite à l'ensemble des actionnaires de 4 586 978 BSA A, selon les modalités détaillées ci-après.

Chaque actionnaire s'est vu attribuer gratuitement un (1) BSA A pour une (1) action ANEVIA détenue au 19 décembre 2019 au soir. L'opération a donc entraîné la création de 4.586.978 BSA A.

Cinquante-cinq (55) BSA A permettent de souscrire à dix (10) actions nouvelles Anevia au prix d'exercice par action de 2,25 €, soit la création potentielle (en cas d'exercice de la totalité des BSA A) de 833.996 actions nouvelles correspondant à une augmentation de capital théorique maximale de 1.876.491 euros (soit un produit net maximum d'environ 1,8 M€).

Durant une période courant à partir du premier jour de cotation des BSA A sur Euronext Growth au 28 février 2020, tout actionnaire procédant à l'exercice des BSA A dans les conditions précitées s'est vu attribué, le 3 mars 2020, un (1) BSA gratuit par action nouvelle créée sur exercice des BSA A. Ce nouveau BSA, dénommé « BSA B » (ISIN : FR0013469319), présente les caractéristiques suivantes :

- Une durée de vie de 1 an à compter de la fin de la période d'accélération, soit jusqu'au 3 mars 2021,
- Un (1) BSA B donne le droit de souscrire à une (1) action nouvelle de la Société d'une valeur nominale unitaire de 0,05 euro à un prix unitaire de 2 euros.

Cette seconde partie de l'opération correspond donc à la création potentielle (en cas d'exercice de la totalité des BSA B) de 833.996 actions nouvelles correspondant à une augmentation de capital théorique maximale de 1.667.992 euros.

1.3 **Évolutions prévisibles et perspectives d'avenir**

En 2020, Anevia portera son attention sur le maintien des efforts en R&D afin de conserver son avance dans l'offre technologique globale et unique que la société propose aux opérateurs et diffuseurs média.

Afin de soutenir sa dynamique commerciale, Anevia focalisera ses efforts autour de deux axes stratégiques :

- L'intensification de la conquête commerciale, notamment en Europe, aux Etats-Unis et au Moyen-Orient ;
- La poursuite du développement de sa base installée, tiré, d'une part, par l'augmentation des besoins en capacité, et d'autre part, par le renforcement de son offre de services.

1.4 **Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice**

1.4.1 **Crise sanitaire liée au Covid-19**

Entre le 31 décembre 2019, date de clôture de l'exercice, et le 25 mars 2020, date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration, est survenue la crise sanitaire du Covid-19.

Le lecteur est invité à se reporter au paragraphe 4 : risques et incertitudes concernant les risques encourus par la Société suite à cette crise.

1.4.2 **Constatation de l'exercice de 1.322.420 BSA A, de l'émission de 240.440 BSA B et de l'exercice de 168.240 BSA B**

Le conseil d'administration du 25 mars 2020 a constaté l'exercice de 1.322.420 BSA A, émis en décembre 2019, durant la période du 19 décembre 2019 au 29 février 2020, donnant droit à la souscription de 240.440 actions nouvelles de la Société à un prix de 2.25 € par action et à l'attribution de 240.440 BSA B. Le conseil a également constaté l'exercice de 168.240 BSA B. Le conseil a, en conséquence, pris acte que le capital social de la Société a été porté à 249.782,90 euros, divisé en 4.995.658 actions de 0,05 euro de valeur nominale chacune, de même catégorie, intégralement libérées.

Le conseil d'administration a également constaté que la différence entre le montant des sommes versées par les souscripteurs (877.470 euros) et la valeur nominale totale des actions souscrites (20.434 euros), soit la somme de 857.036 euros, constitue une prime d'émission qui a été affectée au compte « Prime d'émission » dont le montant s'élève à 3.396.643 euros après affectation.

1.5 **Rémunération des mandataires sociaux**

Rémunération des mandataires sociaux

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, il a été attribué à Monsieur Laurent Lafarge au titre de son mandat social de Président Directeur Général au cours de l'exercice 2019 :

- 144.865 euros bruts annuels au titre de sa rémunération fixe ; et
- 92.100 euros bruts au titre de sa rémunération variable pour l'exercice 2018.

Une provision d'un montant de 30.000 euros a également été constituée concernant une rémunération due sur 2019 mais non payée en 2019. Il s'agit de la part de l'augmentation de salaire sur les mois de janvier à septembre, en effet l'augmentation de salaire prévue à compter du 1^{er} janvier 2019 n'a été versée qu'à compter de la paie du mois d'octobre et sans appliquer l'effet rétroactif. Ainsi le montant total brut annuel 2019 au titre de la rémunération fixe s'est élevé au total à 174.865 euros.

Le montant de sa rémunération variable au titre de l'exercice 2019 s'est élevé à 97.332,99 euros bruts et doit être versée sur l'exercice 2020.

Jetons de présence

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, aucun jeton de présence n'a été versé aux administrateurs de la Société mais le conseil d'administration du 29 janvier 2020 a décidé d'allouer un montant de 30.000 euros aux administrateurs indépendants au titre de 2018. Ces jetons de présence seront versés dans le courant de l'année 2020.

2. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

La Société a opté depuis sa création pour la comptabilisation en charges des frais de recherche et développement. De plus amples informations concernant la Recherche et le Développement sont exposées dans le Document de Référence.

Pour l'exercice 2019, le montant des frais de Recherche et Développement (R&D) s'élève à 4 235 K€.

3. IMPACT DES ACTIVITES DE LA SOCIETE SUR L'ENVIRONNEMENT – ACTIVITES POLLUANTES ET A RISQUES

Compte tenu de la nature de son activité, la Société n'est pas susceptible d'entraîner un risque environnemental majeur.

4. RISQUES ET INCERTITUDES

En plus des risques mentionnés dans le Document de Référence, des incertitudes existent quant à l'évolution de la situation économique mondiale suite à la pandémie du Covid-19. En effet, depuis le mois de mars 2020, la France est confrontée à des mesures de confinement imposées à la population.

Le Groupe reste attentif à l'évolution de la situation liée à l'épidémie de Covid-19, avec une priorité portée à l'attention de la santé de ses collaborateurs.

A ce jour, toutes les mesures de sécurité ont été prises pour préserver l'intégrité et la santé de ses personnels, notamment l'interdiction de voyager et la mise en place du télétravail pour l'ensemble des employés du Groupe.

Par ailleurs, les méthodes Agile qu'a mis en place la société depuis plusieurs années, les outils collaboratifs et de pilotage à distance que les collaborateurs utilisent de longue date, et la forte capacité d'adaptabilité et de réactivité des équipes lui permettent d'assurer une continuité dans l'exécution de ses services durant cette période et de maintenir le haut niveau d'exigence de ses prestations pour ses clients.

Bien qu'il soit difficile de prédire la durée et l'impact de l'épidémie, Anevia a anticipé plusieurs risques liés à cette situation exceptionnelle, notamment :

- La baisse potentielle de l'activité Entreprise ces prochains mois, notamment en raison d'un secteur de l'hôtellerie qui devrait être pénalisé par le ralentissement des projets d'ouverture de nouveaux hôtels ou de rénovation compte tenu de la faiblesse ou du quasi-arrêt actuel de l'activité hôtelière et des voyages ;
- Les approvisionnements en serveurs dans le cadre de son activité Entreprise qui, bien que sécurisés jusqu'à fin juin 2020, pourraient manquer si la situation venait à se prolonger au-delà de cette date ;
- Les approvisionnements en serveurs et en unités de stockage dans le cadre de son activité Telecom en vue de déployer ou d'étendre les infrastructures de *video delivery* pour répondre à l'augmentation de la consommation enregistrée par les opérateurs et diffuseurs, qui pourraient également à terme faire défaut ;
- L'impact potentiel sur ses capacités de production et d'exécution en raison des restrictions liées à la circulation des personnes ;
- Le rallongement des délais de paiement par ses clients.

5. ELEMENTS FINANCIERS

5.1 Présentation du compte de résultat

Les chiffres significatifs du compte de résultat au 31 décembre 2019 sont les suivants :

COMPTE DE RESULTAT EN €	2019	2018
Chiffre d'affaires net	15 766 126 €	14 158 184 €
Résultat d'exploitation	-1 686 963 €	-3 678 175 €
Résultat financier sans resultat de change	-117 674 €	-80 586 €
Résultat exceptionnel	-45 170 €	-104 286 €
Résultat net	-625 129 €	-2 638 017 €

Il apparaît ainsi que :

- Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires s'est élevé à 15.766.126 euros contre 14.158.184 euros l'exercice précédent.
- Le montant des produits d'exploitation s'élève à 16.171.014 euros contre 14.612.347 euros pour l'exercice précédent.
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 5.830.058 euros contre 5.928.696 euros pour l'exercice précédent.
- Le montant des charges sociales s'élève à 2.665.781€ contre 2.706.647 € pour l'exercice précédent.
- L'effectif salarié moyen s'élève à 76 personnes contre 81 au titre de l'exercice précédent.
- Les charges d'exploitation de l'exercice 2019 ont atteint au total 17.857.977 euros contre 18.290.522 euros pour l'exercice précédent.
- Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice 2019 à (1.686.963) euros contre (3.678.175) euros pour l'exercice précédent.
- Tenant compte du résultat financier de (117.674) euros, le résultat courant avant impôts s'établit à (1.804.637) euros contre (3.758.761) euros pour l'exercice précédent.
- Le résultat exceptionnel ressort à (45.170) euros contre (104.286) euros au titre de l'exercice précédent.
- Après prise en compte d'un produit d'impôt sur les sociétés de 1.224.679 euros, l'exercice clos le 31 décembre 2019 se traduit par une perte nette de 625.129 € contre une perte nette de 2.638.016 euros au titre de l'exercice précédent.

5.2 Présentation du bilan

5.2.1 Evolution de l'actif

ACTIF IMMOBILISE (en €)	31.12.2019	31.12.2018
Immobilisations incorporelles nettes	595 082	554 445
Immobilisations corporelles nettes	380 526	518 120
Immobilisations financières	217 814	208 523
<i>dont titres de participations</i>	75	75
<i>dont creances rattachees a des participations</i>		0
<i>dont prêts</i>		0
<i>dont autres immo. financières</i>		0
TOTAL	1 193 422	1 281 088
ACTIF CIRCULANT (en €)	31.12.2019	31.12.2018
Stocks et encours	414 505	304 168
Avances et acomptes versés sur commande	17 925	4 367
Créances clients et comptes rattachés	4 481 290	2 712 108
Autres créances	2 366 558	1 672 312
Valeurs mobilières de placement		0
Disponibilités	1 832 285	1 667 663
Charges constatées d'avance	285 921	237 818
Capital appelé non versé	0	0
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 398 484	6 598 436
ecarts de conversion actif	33 490	8 606
TOTAL ACTIF	10 625 396	7 888 130

5.2.2 Evolution du passif

PASSIF (en €)	31.12.2019	31.12.2018
CAPITAUX PROPRES		
- <i>Capital social ou individuel</i>	229 348	217 007
- <i>Primes d'émission, de fusion</i>	2 539 173	1 918 239
- <i>Réserve légale</i>	17 756	17 756
- <i>Réserves statutaires et autres</i>	5 365	5 365
- <i>Réserves réglementées</i>		0
- <i>Report à nouveau</i>	-2 638 016	0
- <i>Résultat de l'exercice</i>	-625 129	-2 638 017
TOTAL	-471 503	-479 650
Avances conditionnées		0
PROVISIONS		
- <i>Provisions pour risques</i>	66 000	119 128
TOTAL	-405 503	-360 522

DETTES EN EUROS	31.12.2019	31.12.2018
- <i>Emprunts obligataires convertibles</i>		0
- <i>Dettes auprès des établissements de crédit</i>	2 560 365	2 749 071
- <i>Concours bancaires courants</i>		0
- <i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		0
- <i>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>	7 749	27 694
- <i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	3 247 721	1 396 300
- <i>Dettes fiscales et sociales</i>	2 992 356	2 215 815
- <i>Dettes sur immo. et comptes rattachés</i>	18 845	2 864
- <i>Autres dettes</i>	264 735	95 051
- <i>Produits constatés d'avance</i>	1 919 269	1 756 804
- <i>Ecart de conversion passif</i>	19 860	5 053
TOTAL	11 030 900	8 248 652
TOTAL GENERAL	10 625 397	7 888 130

5.3 **Proposition d'affectation du résultat**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés, et qui font apparaître une perte de 625.129 euros, et de décider d'affecter ladite perte en totalité, au compte « *Report à nouveau* », ce qui aurait pour effet de porter le solde de ce compte de (2.638.017) euros à (3.263.146) euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société au 31 décembre 2019 seraient de (471.502) euros.

Les capitaux propres étant inférieurs à la moitié du capital social, nous vous rappelons que nous proposerons à l'assemblée générale extraordinaire de décider conformément aux dispositions de l'article L.225-248 al.1 du Code de commerce, de ne pas procéder à la dissolution anticipée de la Société et de noter que les capitaux propres devront être reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social au plus tard à la clôture de l'exercice 2021 dans la mesure où les capitaux propres étaient déjà négatifs au 31 décembre 2018.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

5.4 **Proposition d'imputation du RAN négatif au compte de prime d'émission**

Nous vous proposons de bien vouloir décider l'imputation d'une partie du report à nouveau débiteur sur le poste « Primes d'émission, de fusion, d'apport » pour un montant de 2.667.337 euros pour diminuer le montant du report à nouveau.

Compte tenu de cette imputation, le solde de la prime d'émission sera de 0 € et le montant du report à nouveau présenterait alors un solde débiteur d'un montant de 559.809 euros.

5.5 **Tableau des résultats des cinq derniers exercices**

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices figure en **Annexe 1** du présent rapport.

5.6 **Dépenses non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquies* du Code général des impôts, nous vous informons qu'aucune dépense et charge visée à l'article 39-4 dudit Code n'a été engagée au cours de l'exercice écoulé.

5.7 Délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance.

Conformément à la loi, la décomposition par échéance du solde des dettes fournisseurs, factures non parvenues incluses, soit 3.247.721 euros au 31 décembre 2019 contre 1.396.300 euros au 31 décembre 2018, ressort à :

Dettes Fournisseurs (en €) – Factures (F)					
Exercice clos le	F < 30 jours	30 jours < F < 45 jours	45 jours < F < 60 jours	F > 60 jours	Total
31/12/2019	2 743 064 €	195 535 €	51 749 €	257 373 €	3 247 721 €
31/12/2018	1 171 500 €	84 722 €	31 271 €	108 806 €	1 396 300 €

- Ces montants sont présentés toutes taxes comprises.

Les dettes supérieures à 60 jours correspondent à des factures légèrement en retard qui ont été payées depuis, à l'exception de celles faisant l'objet d'un litige avec notre bailleur.

Conformément à la loi, la décomposition par échéance du solde créances clients, factures à établir non incluses, soit 4.223.557 euros au 31 décembre 2019 contre 2.428.369 euros au 31 décembre 2018, ressort à :

Créances Clients (en €) – Factures (F)					
Exercice clos le	F < 30 jours	30 Jours < F < 45 Jours	45 Jours < F < 60 Jours	F > 60 Jours	Total
31/12/2019	3 730 077 €	81 337 €	160 197 €	251 948 €	4 223 557 €
31/12/2018	2 184 384 €	5 641 €	-	14 507 €	2 428 369 €

5.8 Endettement de la Société

Au 31 décembre 2019, l'endettement de la Société ressort à 11.011.042 euros contre 8.243.598 euros au 31 décembre 2018.

DETTES (en €)	31.12.2019	31.12.2018
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 560 365	2 749 071
Emprunts et dettes financières divers		0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 749	27 694
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 247 721	1 396 300
Dettes fiscales et sociales	2 992 356	2 215 815
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	18 845	2 864
Autres dettes	264 735	95 051
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	1 919 269	1 756 804
Total des dettes	11 011 040	8 243 599

La diminution des dettes financières correspond aux remboursements de prêts BPI sur l'année 2019. Aucun nouvel emprunt n'a été souscrit au cours de 2019. Sur l'année 2019 la Société a bénéficié d'un différé de paiement d'un montant de 750 K€ de la part de la BPI.

5.9 Continuité d'exploitation

Les comptes de 2019 ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation. En effet, les prévisions de trésorerie établies pour les douze prochains mois font apparaître une situation de trésorerie positive. Elles tiennent notamment compte des éléments suivants :

- Un préfinancement du CIR 2019 et du CIR 2020 : un montant de 319 K€ a été encaissé en janvier 2020. Il est prévu un financement trimestriel du CIR 2020 estimé à 1 220 K€ sur 2020.
- Un renforcement des fonds propres par l'exercice de 1.322.420 BSA A et de 168.240 BSA B qui ont entraîné un encaissement de 877K€ sur le 1er trimestre 2020.
- Un différé de paiement de certaines dettes dont la négociation est actuellement en cours de finalisation.

Par ailleurs, il est à noter qu'il reste en circulation 3.264.558 BSA A et 72.200 BSA B lesquels, s'ils étaient tous exercés, permettraient un apport de fonds complémentaire d'un montant total de 1.480 K€.

6. Filiales et participations

Nous vous exposons en complément des commentaires ci-dessus, des informations sur les résultats financiers des filiales et des sociétés contrôlées par la Société. Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan.

6.1 Activité des filiales et participations

6.1.1 Anevia Inc.

La Société a constitué le 24 septembre 2013 la société Anevia Inc., société de droit américain, dont le siège social est situé à Newark, Etats-Unis. Elle détient 100% du capital et des droits de vote de cette société.

Cette filiale est dédiée au développement des activités commerciales de la Société et sert de bureau de représentation en Amérique du Nord. Cette filiale employait au 31 décembre 2018 quatre personnes : trois personnes en vente et avant ventes et une personne pour les opérations.

Le chiffre d'affaires de cette filiale n'est composé que de la refacturation de l'ensemble de ses frais à Anevia SA selon la méthode du « *cost plus* ». L'ensemble des commandes des clients américains est traité par Anevia SA qui rémunère sa filiale américaine par la méthode du « *cost plus* ».

Les comptes de la société Anevia Inc. font apparaître les résultats suivants au 31 décembre 2019 :

- Chiffre d'affaires	794.282,75 USD
- Résultat de l'exercice	37.822,98 USD

6.1.2 Anevia Asia-Pacific Pte. Ltd.

La Société a constitué le 27 septembre 2013 la société Anevia Asia-Pacific Pte. Ltd., société de droit singapourien, dont le siège social est situé à Singapour. Elle détient 100% du capital et des droits de vote de cette société.

La société Anevia Asia-Pacific Pte. Ltd. est dédiée au développement des activités commerciales de la Société et sert de bureau de représentation en Asie et dans le Pacifique. Cette société ne compte pas de salariés en 2018 et est considéré comme une société dormante. Le chiffre d'affaire de la société Anevia Asia Pacific Pte est constitué de la facturation de ses couts à Anevia SA selon la méthode du « *cost plus* ».

Les comptes de la société Anevia Asia-Pacific Pte. Ltd. font apparaître les résultats suivants au 31 décembre 2019 :

- Chiffre d'affaires	22.566,08 SGD
- Résultat de l'exercice	1.038,53 SGD

6.2 Acquisition et cession de participation

Au cours de l'année 2019, la Société n'a pas fait d'acquisition et n'a pas cédé de participation.

6.3 Participations croisées

Il n'existe aucune participation croisée.

7. RESSOURCES HUMAINES

7.1 Gestion des effectifs

Au 31 décembre 2019, la Société employait 76 salariés de droit français lesquels exerçaient les fonctions suivantes :

Répartition du nombre de salariés par fonction

Effectif au 31/12	31/12/2019	31/12/2018
Operations	11	15
Sales and marketing	15	18
R&D	39	38
G&A	11	11
Total	76	82
Dont apprentis/contrats professionnels	1	0
Dont CDD	1	0

Répartition du nombre de salariés par catégorie socioprofessionnelle

Effectif moyen	2019	2018
Employés et techniciens	3	3
Cadres et mandataires	71	78
Total	74	81

Répartition du nombre de salariés par tranche d'âge au 31 décembre 2019

	20 à 29 ans	30 à 49 ans	50 ans et plus	Total
Empoyés et techniciens	7	1	1	9
Cadre et mandataires	6	56	5	67
Total	13	57	6	76

7.2 Politique de rémunération des commerciaux

La rémunération des commerciaux est constituée d'une rémunération fixe et d'une rémunération variable représentant environ 50% de leur rémunération totale à objectifs atteints.

7.3 Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise/ Bons de souscription d'actions

Le détail des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE) et des bons de souscription d'actions (BSA) émis et attribués par la Société figure en **Annexe 2** du présent rapport.

Il a été distribué au cours de l'exercice :

- 85.000 BSA 2019A à des salariés de la Société : chaque BSA019A donne le droit de souscrire à 1 actions Anevia à 2,07 euros par action.
- 4.586.978 BSA A aux actionnaires de la Société : 55 BSA A donnent le droit de souscrire à 10 actions Anevia à 2,25 euros par action.

240.000 BSA 2018 donnant droit à 240.000 actions ont été exercés par des actionnaires au cours de l'exercice 2019. Aucun BSPCE n'a été exercé au cours de l'exercice 2019.

7.4 Options de souscription ou d'achat d'actions / Actions attribuées gratuitement

Nous vous informons qu'aucune option de souscription ou d'achat d'action n'a été attribuée aux salariés ou mandataires sociaux de cette dernière au cours de l'exercice.

Nous vous informons également qu'aucune action de la Société n'a été attribuée gratuitement aux salariés ou mandataires sociaux de cette dernière au cours de l'exercice.

7.5 Participation des salariés dans le capital de la Société

Un accord d'intéressement et un accord de participation des salariés ont été mis en place par la Société en 2019. Ces accords n'ont donné lieu à aucune charge sur l'exercice 2019 étant donné les résultats 2019.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous informons que les salariés de la Société ne détenaient pas au 31 décembre 2019, ni ne détiennent à ce jour, d'actions de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de fonds communs de placement d'entreprise.

En outre, conformément à l'article L.225-129-6 alinéa 1 du Code de commerce qui oblige, lors de toute décision d'augmentation du capital par apport en numéraire, l'assemblée générale à se prononcer sur un projet de résolution tendant à la réalisation d'une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents à un plan d'épargne salariale, une telle résolution a été proposée lors de l'assemblée générale du 20 juin 2019 et a été rejetée.

8. INFORMATIONS PORTANT SUR LES TITRES DE LA SOCIETE : ACTIONNARIAT

Relations avec les investisseurs individuels

Le site internet www.anevia-group.com comprend un volet destiné à la communication financière régulièrement mis à jour. Il permet d'obtenir et de télécharger l'information financière du groupe : communiqués, comptes annuels et semestriels.

Les internautes ont également la possibilité de poser des questions d'ordre financier au groupe à l'adresse email investisseurs@anevia.com.

Relations avec les investisseurs institutionnels

Les dirigeants sont largement impliqués dans la communication avec les investisseurs qu'ils rencontrent au long de l'année, principalement sur la place financière de Paris.

Des réunions avec les actionnaires, investisseurs et analystes sont organisées à l'occasion des publications des résultats, opérations financières ou événements importants pour le groupe.

La Direction Administrative et Financière et la Direction Générale de la Société sont à la disposition des actionnaires investisseurs et analystes pour répondre à leurs questions concernant la stratégie du groupe et les résultats publiés.

8.1 Capital social

En date du 31/12/2019, le capital social de la Société, d'un montant de 229.348,90 €, était divisé en 4.586.978 actions de 0,05 € de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et intégralement libérées.

A ce jour, le capital social de la Société, d'un montant de 249.782,90 € est divisé en 4.995.658 actions de 0,05 € de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et intégralement libérées.

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions nominatives, entièrement libérées, inscrites au nom d'un même actionnaire depuis deux ans au moins ainsi que, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

8.2 Opérations effectuées par la Société sur ses propres actions

Au 31 décembre 2019, la Société détenait 9.175 actions en propre au travers de son contrat de liquidité avec Gilbert Dupont, pour une valeur au bilan de 19 958 €.

Nombre d'actions propres	
Détenues au 31/12/2018	10 615
Acquises au cours de la période	98 686
Vendues au cours de la période	100 126
Détenues au 31/12/2019	9 175

8.3 Répartition du capital social et actions d'auto-contrôle

L'identité des personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33,33%, 50%, 66,66%, 90% et 95% du capital ou des droits de vote aux assemblées générales est la suivante (en fonction des informations reçues en application des articles L.233-7 et L.233-12 du Code de commerce) :

- **Au 31 décembre 2019**

Actionnaires	5%		10%		15%		20%		25%	
	Capital	Droits de vote	Capital	Droits de vote	Capital	Droits de vote	Capital	Droits de vote	Capital	Droits de vote
LBO France									19,81%	26,54%
Vitec	5,54%	4,20%								
Veevo	6,70%	5,08%								
Brieux Jeunhomme	4,87%	7,39%								

Aucun associé ne détient, directement ou indirectement, plus de 33,33% du capital de la Société.

- **A la date du présent rapport (25 mars 2020)**

Actionnaires	5%		10%		15%		20%		25%	
	Capital	Droits de vote	Capital	Droits de vote	Capital	Droits de vote	Capital	Droits de vote	Capital	Droits de vote
LBO France							24,84%	24,87%		
Vitec	5,09%	3,94%								
Veevo	6,15%	4,76%								
Brieux Jeunhomme	4,47%	6,92%								

Aucun associé ne détient, directement ou indirectement, plus de 33,33% du capital de la Société.

8.4 **Modifications intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 et de l'exercice ouvert le 1er janvier 2020 dans la composition du capital**

	Nombre d'actions mouvementées	Valeur nominale (€)	Capital social (€)	Prime d'émission
1. Actions composant le capital social au début de l'exercice 2019	4 340 136	0,05	217 006,80	1 257 917,19
2. Actions émises au cours de l'exercice				
Augmentation de capital suite à l'exercice de 40 956 BSA	6 826	0,05	341,3	20 136,70
Augmentation de capital suite à l'exercice de 96 BSA	16	0,05	0,8	47,2
Augmentation de capital de 12.000 € par émission de 240.000 actions nouvelles de 0,05 € de valeur nominale.	240 000	0,05	12 000,00	588 000,00
3. Actions composant le capital social au 31 décembre 2019	4 586 978	0,05	229 348,90	1 866 101,09
Augmentation de capital suite à l'exercice de 1.322.420 BSA A et 240.440 BSA B	408 680,00	0,05	20 434,00	857 036
4. Actions composant le capital social à la date du présent rapport	4 995 658	0,05	249 782,90	2 723 137,09

8.5 **Titres financiers donnant accès au capital social de la Société**

Nous vous indiquons ci-après en **Annexe 2** le détail des titres financiers donnant accès au capital de la Société, en cours de validité au 31 décembre 2019 et à la date du présent rapport. Au total, ces titres financiers donnent droit à souscrire, à la date du présent rapport à 1.365.013 actions nouvelles.

INDICATIONS SUR L'ÉVOLUTION DES COURS ET LE MARCHÉ DE L'ACTION
AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Mois	Nombre de titres échangés	Plus haut (€)	Plus bas (€)
Janvier	45 010	2,25 €	1,92 €
Février	12 894	2,14 €	1,79 €
Mars	16 694	1,90 €	1,74 €

Avril	15 668	1,83 €	1,55 €
Mai	19 199	1,55 €	1,19 €
Juin	16 261	1,65 €	1,35 €
Juillet	139 390	2,52 €	1,56 €
Aout	70 924	2,62 €	1,96 €
Septembre	108 684	2,66 €	2,08 €
Octobre	74 117	2,57 €	1,94 €
Novembre	71 887	2,54 €	2,13 €
Décembre	99 615	2,40 €	1,97 €

9. COMPTES ANNUELS

Conformément aux dispositions de l'article L.451-1-2-1 du Code monétaire et financier, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 figurent en **Annexe 3** au présent rapport.

10. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Conformément aux dispositions de l'article L.451-1-2-I du Code monétaire et financier, le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 figure en **Annexe 4** au présent rapport.

11. ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Conformément aux dispositions de l'article L.451-1-2-I du Code monétaire et financier, l'attestation du président directeur général de la Société relative au présent rapport est jointe en **Annexe 5** au présent rapport.

*

Votre conseil d'administration vous invite, après la lecture des rapports présentés par vos commissaires aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Il remercie l'ensemble du personnel pour le concours qu'il a apporté aux diverses activités du groupe.

Le Conseil d'administration

Annexe 1
Tableau des résultats des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017	Exercice 2018	Exercice 2019
I. Capital en fin d'exercice					
Capital social	152 900	152 900	177 616	217 007	229 349
Nombre des actions ordinaires existantes	3 057 994	3 057 994	3 552 316	4 340 140	4 586 978
Nombre des actions de préférence (hors BSA Ratchet, BSA Relution, ...)					
II. Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	7 529 232	11 681 647	12 600 500	14 158 184	15 766 126
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-4 631 871	-206 245	-1 153 211	-3 578 516	-1 698 351
Impôts sur les bénéfices	-338 283	-572 475	-713 118	-1 225 030	-1 224 679
Participation des salariés due au titre de l'exercice	0	0	0	0	
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-5 308 849	110 501	-738 118	-2 638 017	-625 129
Résultat distribué					
III. Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotation aux amortissements et provisions	-1,40	0,12	-0,12	-0,54	-0,10
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	-1,74	0,04	-0,21	-0,61	-0,14
Dividende attribué à chaque action	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
IV. Personnel					
Effectif salarié moyen en France	51	55	67	81	73
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 786 726	3 976 709	4 680 126	5 928 696	5 830 058
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	1 796 825	1 869 642	2 136 588	2 706 647	2 665 781

Annexe 2
Titres financiers donnant accès au capital de la Société

1. Bons de souscription d'actions (BSA) au 25/03/2020

Description	BSA 3	BSA 4	BSA 2015B	BSA 2017B	BSA 2017C	BSA 2018-1	BSA 2018-2	BSA 2019A	BSA A	BSAB
Date d'attribution	29-juin-10	27-juin-11	15-févr.-16	26-sept.-17	12-avr.-18	18-déc.-18	18-déc.-18	23-juil.-19	10-déc.-19	28-févr.-20
Nombre de BSA initialement émis et attribués	1 500	500	30 000	30 000	15 000	120 000	120 000	85 000	4 586 978	240 440
Prix de souscription	0,10 €	0,10 €	0,15 €	0,15 €	0,15 €	0,00 €	0,00 €	0,15 €	0,00 €	0,00 €
Nombre d'actions acquises sur exercice des BSA	0	0	0	0	0			0	240 440	168 240
Nombre de BSA annulés ou caducs	1 000	0	0	0	0			0	0	0
Nombre de BSA encore exerçables	500	500	30 000	30 000	15 000	120 000	120 000	85 000	3 264 558	72 200
Point de départ du délai d'exercice	Date d'émission	Date d'émission	Date d'émission	Date d'émission	Date d'émission	Date d'émission	Date d'émission	Date d'émission	20-déc.-19	29-févr.-20
Date limite d'exercice	29/06/2020	27-juin-21	14-févr.-21	25-sept.-22	11-avr.-23	19-déc.-21	19-déc.-21	22-juil.-24	21-déc.-21	28-févr.-22
Prix d'exercice (1)	146,00 €	146,00 €	3,00 €	3,19 €	2,86 €	2,50 €	2,50 €	2,07 €	2,25 €	2,00 €
Ratio d'exercice avant introduction en bourse	1 action ordinaire par BSA3	à compter du 27/06/2014 : 1 action ordinaire par BSA4	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Ratio d'exercice après introduction en bourse et augmentation de capital de juillet 2015 et mars 2017 (2)	20,35 actions ordinaires par BSA3	20,35 actions ordinaires par BSA4	1,01/12 d' action ordinaire par BSA 2015B par trimestre à compter du 15/02/2016 ; 1,01 action ordinaire par BSA 2015B à compter du 15/02/2019	1/12 d' action ordinaire par BSA 2017B par trimestre échu à compter du 26/09/2017 ; 1 action ordinaire par BSA 2017B à compter du 26/09/2020	1/12 d' action ordinaire par BSA 2017C par trimestre échu à compter du 12/04/2018 ; 1 action ordinaire par BSA 2017C à compter du 12/04/2021	1 action par BSA 2018-1	1 action par BSA 2018-2	1 action par BSA 2019A	10 actions pour 55 BSA A	1 action par BSA B
Montant nominal de l'augmentation du capital résultant de l'exercice des BSA	508,75 €	508,75 €	1 515,00 €	1 500,00 €	750,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €	4 250,00 €	29 677,80 €	3 610,00 €
Dilution maximale en actions issue de l'exercice des BSA en circulation	1 086 406									

(1) Prix d'exercice pour une ou 20 actions ordinaires, selon le ratio d'exercice applicable.

(2) Ajustement du ratio d'exercice résultant de la division par 20 de la valeur nominale unitaire des actions de la Société.

2. Bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise (BSPCE)

Description	BSPCE 2011	BSPCE 2013	BSPCE 2014	BSPCE 2015A	BSPCE 2016A	BSPCE 2016B	BSPCE 2017A
Date d'attribution	27/06/2011	28/06/2013	14/10/2014	19/11/2015	22/09/2016	27/03/2017	19/05/2017
Nombre de BSPCE initialement émis et attribués	1 380	3 150	55 260	135 000	10 000	60 000	75 000
Nombre d'actions acquises sur exercice des BSPCE	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de BSPCE annulés ou caducs	1200	1 900	37 460	5 000	5 000	0	40 000
Nombre de BSPCE attribués et encore exerçables	180	1 250	17 800	130 000	5 000	60 000	35 000
Point de départ du délai d'exercice	01/01/2012	28/06/2013	14/10/2014	19/11/2015	22/09/2016	27/03/2017	19/05/2017
Date limite d'exercice	01/01/2021	27/06/2023	14/10/2019	18/11/2020	21/09/2021	26/03/2022	18/05/2022
Prix d'exercice (1)	146€ par action	146€ par action	12,13€ par action	3€ par action	3,28€ par action	4€ par action	4,81€ par action
Ratio d'exercice avant introduction en bourse et augmentation de capital	1 action ordinaire par BSPCE 2011	1 action ordinaire par BSPCE 2013	1 action ordinaire par BSPCE 2014	1 action ordinaire par BSPCE 2015A	1 action ordinaire par BSPCE 2016A	1 action ordinaire par BSPCE 2016B	1 action ordinaire par BSPCE 2017A
Ratio d'exercice après introduction en bourse et augmentation de capital en 07 2015 et en mars 2017	20,35 actions ordinaires par BSPCE 2011	20,35 actions ordinaires par BSPCE 2013	1,02 action par BSPCE 2014	1,01 action par BSPCE 2015A	1,01 action par BSPCE 2016A	1 action par BSPCE 2016B	1 action par BSPCE 2017A
Montant nominal de l'augmentation du capital résultant de l'exercice des BSPCE	183,15 €	1 271,88 €	907,80 €	6 565,00 €	252,50 €	3 000,00 €	1 750,00 €
Dilution maximale en actions issue de l'exercice des BSPCE en circulation	278 607						

(1) Prix d'exercice pour une ou 20 actions ordinaires, selon le ratio d'exercice applicable.

(2) Ajustement du ratio d'exercice résultant de la division par 20 de la valeur nominale unitaire des actions de la Société lors de l'introduction en bourse.

Annexe 3

Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Annexe 4

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Annexe 5
Attestation du rapport financier annuel

J'atteste que, à ma connaissance, les comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

Fait à Gentilly
Le 20 avril 2020

Laurent Lafarge
Président directeur général